



JEAN-MICHEL MITHIEUX

ECONOME DIOCÉSAIN

Grenoble, le 26 mai 2021

Chère Madame, cher Monsieur,

Comme vous devez d'ores et déjà le savoir, Mgr Guy de Kerimel, évêque du diocèse de Grenoble-Vienne a annoncé en février dernier, après diverses consultations et concertations, que l'église Saint Jacques, qui avait brûlé en janvier 2019, ne serait pas reconstruite contrairement à ce qui avait été initialement prévu quelques semaines après l'incendie. Je joins à ce courrier, le cas échéant, le communiqué de l'évêque qui avait été diffusé dans le diocèse pour informer les paroissiens de la Sainte Famille et l'ensemble de la communauté diocésaine des raisons qui ont poussé à cette décision et les raisons du remodelage des paroisses du centre-ville pour favoriser l'élan missionnaire de l'Eglise en Isère.

En 2019, vous aviez répondu à l'appel au don dédié à la reconstruction de l'église Saint Jacques. Ce projet n'étant plus d'actualité, plusieurs possibilités s'offrent à vous concernant votre don. Nous vous remercions donc de bien vouloir renseigner le coupon ci-dessous et le renvoyer à :

**Service Economat – 12 place de Lavalette – CS 90051 - 38028 Grenoble cedex 1**

Cette réponse est vraiment nécessaire sans quoi nous serons dans l'obligation de vous relancer. Restant à votre entière disposition, si toutefois vous aviez des questions, je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

**Jean-Michel Mithieux**  
Econome diocésain

✂ ----- **COUPON A RENSEIGNER, DECOUPER ET RENVOYER** -----

Madame / Monsieur : \_\_\_\_\_

Demeurant au : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Je souhaite réaffecter mon don à :

- la réhabilitation de l'église Saint-Pierre du Rondeau en centre paroissial de la nouvelle paroisse Saint Pierre et Saint Paul créée au Sud-Ouest de la ville de Grenoble,
- la rénovation de l'église Saint François de Sales (qui était située dans l'ancienne paroisse de la Sainte Famille) et qui fait maintenant partie de la paroisse de la Sainte Trinité,
- les réaménagements nécessaires dans l'église Saint-Vincent de Paul située sur la paroisse Notre Dame de l'Espérance qui accueille dorénavant les paroissiens de l'église Saint-Jacques. (ces locaux accueilleront les familles inscrivant leurs enfants au catéchisme),
- à l'ensemble des projets de réhabilitation des églises propriétés du diocèse dans la ville de Grenoble,
- au Denier de l'Eglise qui permet de rémunérer les prêtres et les laïcs en missions ecclésiales dans mon diocèse,
- Je ne souhaite pas réallouer mon don et souhaite être remboursé de ce dernier.

Date et signature :

Maison Diocésaine  
12, place de Lavalette  
CS 90051  
38028 Grenoble Cedex 1

Tél : 04 38 38 00 57  
economat@diocese-grenoble-vienne.fr  
www.diocese-grenoble-vienne.fr

